

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet tenue le lundi 13 novembre 2017, à 19h00, à la salle Claudie-Ouellet, située au 525, avenue de l'Église à Saint-Pascal, à laquelle il y a quorum sous la direction de Mme Annie Chénard.

### Sont présents :

Parents : Chantal Landry, Marie-Hélène Lavoie, Marjolaine Pelletier, Isabelle Robichaud, Dorisse St-Pierre et Édith Samson;  
Communauté : Claire Morneau;  
Direction : Annie Chénard;  
Enseignants : Martine Lavoie, Catherine Legault et Charles Fortier;  
Personnel de soutien : Annie Levasseur;  
Personnel professionnel : Josée Chouinard;  
Élèves : Catherine Turcotte;  
Commissaires :  
Invités : Geneviève Caron

**Sont absents :** Joanne Anctil, Chantal Boulanger, Ariane Caron, Céline Langlais et Nancy St-Pierre

### 1. Mot de bienvenue, présence et vérification du quorum

En l'absence de Mme Joanne Anctil, Mme Marie-Hélène Lavoie, vice-présidente, ouvre la séance après avoir constaté que la majorité des membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

#### 1.1. Rappel pour les postes au CE (Substituts)

Annie Chénard s'est informée à la commission scolaire et on lui suggère d'accueillir tous les parents intéressés à siéger sur le conseil d'établissement et de nommer 2 parents substituts. Pour cette année, Mmes Isabelle Robichaud et Édith Samson seront nos 2 parents substituts (pas droit de vote si les 5 parents sont présents). Si des parents sont absents à une séance, les substituts pourront donc voter pour un total de 5 votes parents.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Résolution n° CÉ 2017-2018/188**

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement remis aux membres;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Charles Fortier, appuyé de Marjolaine Pelletier, il est résolu;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé en y apportant les modifications suivantes :

6.2.2.1 Ateliers sciences

6.2.2.3 Campagnes de financement

### 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 octobre 2017 **Résolution n° CÉ 2017-2018/189**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2017 avant la tenue de la présente réunion;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Charles Fortier, il est résolu à l'unanimité;

**DE SE DISPENSER** de procéder à la lecture du procès-verbal;  
**D'ADOPTER**, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2017.

#### 4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

#### 5. Correspondance

##### 5.1 Procès-verbal, ordre du jour, calendrier et rapport annuel du CCSÉHDAA

Procès-verbal de la séance du 14 juin 2017 ainsi que l'ordre du jour du 17 octobre 2017, le calendrier des rencontres 2017-2018 et le rapport annuel 2016-2017. Documents distribués avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

#### 6. Rapports de reddition de comptes

##### 6.1 Rapport de la présidence

Mme Joanne Ancitil étant absente, le point est reporté à la prochaine séance.

##### 6.2 Rapport de la direction d'école

Mme Annie Chénard présente les points suivants.

###### 6.2.1 Points pour adoption :

###### 6.2.1.1. Portable Maxime Beaumont

###### Résolution n° CÉ 2017-2018/190

Les membres du conseil proposent de vérifier s'il reste de l'équipement informatique de l'ancienne organisation de hockey et ils donnent leur accord de procéder à l'achat d'un portable si Annie Chénard ne trouve rien après les recherches.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition d'Annie Levasseur, il est résolu à l'unanimité :

**D'ADOPTER** l'achat d'un portable pour le coordonnateur des Voisins du Kamouraska avec le budget « Les Voisins du Kamouraska ».

###### 6.2.2 Points pour approbation :

###### Résolution n° CÉ 2017-2018/191

###### 6.2.2.1 Dérangements pédagogiques;

- ✓ Jamboree de Stoneham, 7 élèves de sec 5 (21 au 25 mars);
- ✓ Voyage Philadelphie-Washington (12 au 15 avril);
- ✓ Voyage Immersion
  - sec 1 : Camp Vive La Joie;
  - sec 2 : Visite guidée anglophone du Vieux-Québec et du Musée Québécois de l'agriculture et de l'alimentation à La Pocatière;
  - sec 3 : Pohénégamook Santé Plein Air;
- ✓ Ateliers de sciences au cégep de RDL, sec 3-01 (13 nov);

**CONSIDÉRANT** que chaque année, l'école permet la tenue de différentes activités en dehors des cours réguliers;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité;

**D'APPROUVER** la tenue des dérangements pédagogiques tels que présentés sauf le voyage à Philadelphia-Washington. Les membres du conseil demandent à la direction et au comité de voir à changer de dates puisque le tournoi provincial d'improvisation se tient la même fin de semaine et certains élèves auraient à choisir une de ces deux activités et du même coup, diminuer le nombre de bénévoles présents au tournoi.

#### **6.2.2.2 Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence;**

Mme Annie Chénard présente le plan aux membres présents.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Catherine Legault, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** tel que présenté le Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence.

#### **6.2.2.3 Campagnes de financement (voyage et immersion sec 3);**

Pour le voyage Philadelphie-Washington, les élèves auront à vendre des brosses à dents. Des cartes seront à gratter pour les élèves de sec 3 en immersion. Annie soulève également que les élèves pourraient choisir la campagne de financement de la vie étudiante (vente de produits).

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Josée Chouinard, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** tel que présenté les campagnes de financement.

#### **6.2.3 Points pour consultation :**

Aucun

#### **6.2.4 Points pour information :**

##### **6.2.4.1 Tournée des classes, visite FP pour leurs portes ouvertes du 18 nov (13 nov);**

Le 13 novembre, il y aura une tournée des classes faite par la formation professionnelle pour inviter les élèves à leur journée portes ouvertes du 18 novembre.

##### **6.2.4.2 Activité-conférence « Un entrepreneur à l'école », sec 4 et 5, PAI, FPT et FMSS (21 nov, 2<sup>e</sup> pér.);**

Il y aura un dérangement pédagogique le 21 novembre à 10h25 visant les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sec., en plus des groupes de PAI, FPT, FMSS pour l'activité-conférence. Nous aurons la chance de recevoir 2 entrepreneurs de milieux complètement différents.

##### **6.2.4.3 Gel d'horaire examen anglais sec 4-01 (14 déc);**

Demande de gel d'horaire le 14 décembre AM pour l'examen de fin d'année du groupe 404-01.

##### **6.2.4.4 Fin de la 2<sup>e</sup> étape le 14 fév-remise des notes le 21 nov;**

La fin de la deuxième étape sera le 14 février. Les bulletins seront envoyés par la poste, afin que les parents aient le bulletin en main pour la rencontre du 1<sup>er</sup> mars.

**6.3.1 Procédure de fonctionnement**

Le document a préalablement été envoyé par courriel. Le montant est le même que l'an passé, soit 1 350 \$.

**6.3.2 Formulaire de demande de remboursement**

M<sup>me</sup> Dorisse St-Pierre remettra le formulaire en fin d'année.

**6.3.3 Rapport de la trésorière**

Josée Chouinard informe le conseil que l'école Mgr. Boucher a remis un montant de 300 \$ pour défrayer une partie de la conférence de Mme Paule Lévesque. En résumé, le conseil aura déboursé près de 300 \$ pour la conférence sur une facture totale de 945 \$.

**7. Les travaux du conseil**

Aucun

**8. Affaires nouvelles****8.1 Information des représentants du gouvernement des élèves**

Pour l'halloween, une nouveauté cette année pour le gouvernement étudiant, la pièce de l'horreur. Cette activité fut très appréciée. La journée costumée s'est tenue le 26 octobre avec un bon taux de participation. Le GE a loué un taureau mécanique et les élèves ont apprécié.

Les élèves ont aimé la visite d'un groupe de musique qui a livré une prestation un midi cette semaine.

La fête de Noël pour les élèves se tiendra le 21 décembre de 16 h à 20 h. Il n'y aura pas de cours de 22 décembre.

**8.2 Information des représentants du personnel enseignant**

Selon le palmarès des écoles, notre école passe du 314<sup>e</sup> rang au 203<sup>e</sup>. À ESCB, il y a du support venant de la direction et des enseignants permanents autant pour les élèves que pour les nouveaux enseignants.

**8.3 Information du représentant du personnel professionnel**

Josée mentionne qu'avec les 2 Sophie et René, nous avons une belle équipe de psychoéducateurs. Les 2 visites dans les cégeps ont été faites en octobre et la formule stage d'un jour sera le 8 décembre.

**8.4 Information du représentant du personnel de soutien**

Annie Levasseur est présentement dans la production des bulletins et Chantal, tant qu'à elle, est dans les préparatifs de Noël.

**8.5 Rapport aux membres parents de la représentante au comité de parents**

Chantal Landry nous invite à lui envoyer nos bons coups. De plus, elle nous invite également à participer au programme de bourses « Une école dynamique des parents engagés » offert par le comité de parents de la CS qui remettra des bourses totalisant 1 000 \$. Il faut avoir un parent bénévole dans le projet.

**8.6 Information du/de la commissaire**

Mme Céline Langlais est absente.

### 8.7 Information du comité social

On vérifie les informations des membres du conseil.

### 9. Période de questions du public

Mme Marie-Hélène Lavoie demande pourquoi il n'y a pas de cafétéria. Annie lui répond que depuis la nouvelle norme des saines habitudes alimentaires et le changement du menu (virage santé exigé par le gouvernement), la cafétéria vendait beaucoup moins de repas. De plus, avec l'arrivée du Subway, la Tabagie et l'aréna à proximité de l'école, les élèves se tournaient davantage sur ces établissements que notre cafétéria, donc plus assez de demandes. Par conséquent, il faudrait voir si on peut ajouter des micro-ondes.

### 10. Sujets à discuter à la prochaine réunion

Aucun

### 11. Levée de la séance

**Résolution n° CÉ 2017-2018/195**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Josée Chouinard, il est résolu à l'unanimité :

**D'APPROUVER** la levée de l'assemblée à 20 h 50.

Marie-Hélène Lavoie, vice-présidente

Annie Chénard, directrice

Geneviève Caron, secrétaire